



Rodez, le 2 mai 2017

SNUipp-FSU12
Les corniches de Bourran
8, rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05/65/78/43/11
Mail : snu12@snuipp.fr

à Monsieur le Directeur Académique
des services de l'Education Nationale
de l'Aveyron.

Objet : accueil des enfants de moins de trois ans /votre courrier aux municipalités

Monsieur le Directeur Académique,

Nous vous remercions pour l'envoi de la note confidentielle DGESCO A1-1 n°2017-0020 du 1er mars 2017 concernant la scolarisation des moins de trois ans.

Nous nous étonnons toutefois qu'un courrier envoyé à des maires soit basé sur une note confidentielle.

Cette note fait la promotion de la scolarisation des moins de trois ans.

Cependant, à la lecture du courrier envoyé aux municipalités, certains des enseignant-es travaillant dans les écoles concernées se sont alarmé-es de son contenu .

En effet, le tableau annonçant les effectifs prévus et potentiels des écoles peut être et a été lu de différentes manières.

Dans une période où, en maternelle, la tendance est plutôt à la limitation des effectifs, la lecture laisse à penser que ces écoles ne devraient pas accueillir plus de X élèves, alors que votre courrier, nous n'en doutons pas tend à mettre en valeur l'idée que les classes de moins de trois ans pourraient encore accueillir des élèves, et ce dans le sens de la note de la DGESCO.

Il nous semblerait donc important que les directeurs et directrices soient rassurés par une communication de vos services.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre profond attachement au Service Public d'Education et au dialogue social.

Pour le SNUipp-FSU12,
La secrétaire départementale,
Valérie Tavernier.